



« Le problème majeur, c'est l'urbanisation du littoral »

Jérôme Jolivet

Xynthia, 10 ans après (3/3). Même si les théories divergent, les experts insistent sur la nécessité de repenser l'occupation du littoral pour limiter les effets des tempêtes sur nos côtes et les inondations.

Xynthia n'était pas une tempête exceptionnelle. D'autres, plus puissantes, ont touché la France. Mais elle est arrivée sur un territoire insuffisamment préparé : défenses côtières trop faibles, urbanisation inappropriée. On l'a payé au prix fort, selon Marc Robin, professeur à l'université de Nantes.

Xynthia a fait l'effet d'un « électrochoc » sur la recomposition territoriale

Celui qui est aussi responsable scientifique de l'observatoire régional des risques côtiers invite à ne pas se tromper de débat. Il ne faut pas dire que c'est à cause du changement climatique et de la remontée de la mer qu'on a des problèmes, insiste Marc Robin. Le problème numéro un, c'est la façon dont l'Homme a occupé son espace littoral. Si Xynthia arrive en 1950, ça inonde la même zone, mais il ne se passe rien car il n'y a pas encore eu l'urbanisation galopante du littoral. Cette poussée s'est faite à partir du milieu des années 60. Xynthia a été un électrochoc. La prise de conscience a été très forte et la doctrine de l'État a changé. Jusque-là, il fallait défendre la côte. Aujourd'hui, la réflexion porte sur la recomposition territoriale. Lorsqu'il

y a des enjeux pas trop importants dans des endroits menacés, plutôt que de les protéger à tout prix, on réfléchit à les déplacer. Est-ce que l'État doit investir massivement pour protéger quelques maisons ? Ou doit-il négocier pour dédommager les propriétaires et leur dire qu'on arrête là ? C'est un choix de société. Le cas existe à Mindin, à Saint-Brevin, avec les établissements médico-sociaux. Ils doivent être déplacés car il y a des risques importants de submersion. C'est plus compliqué lorsqu'il s'agit d'une zone pavillonnaire. Mais on n'a pas de grosse problématique associée à l'érosion en Loire-Atlantique, éclaire l'universitaire. Juste quelques petits spots préoccupants aux Moutiers, à Saint-Brevin, des falaises qui reculent un peu à La Turballe et Mesquer. Le Pouliguen a aussi tout un quartier très bas. En cas de phénomène exceptionnel, l'eau entre, les garages sont inondés, ça dure deux heures et puis la mer redescend... On ne va pas déménager Le Pouliguen ! Avec l'amélioration des prédictions, les gens peuvent se mettre à l'abri et on dispose aussi de moyens techniques pour proposer des constructions dans des endroits à risque. C'est une question financière et donc politique. Des solutions existent : rechargement en sable d'une plage, consolidation d'une dune, enrochement... Une certitude. L'eau fait que remonter, rappelle le spécialiste. Il y

a 5 000 ans, la mer était presque 50 mètres plus bas. Le cordon dunaire de La Baule était 40 kilomètres plus à l'ouest. Cette élévation va continuer pendant au moins un siècle car l'océan se réchauffe et se dilate. En revanche, ses équipes n'observent pas de hausse flagrante de la fréquence ni de la puissance des tempêtes.

« Plutôt épargnés »

Les scénarios du GIEC prévoient des surcotes de 50 cm à un mètre à l'échelle planétaire à l'horizon 2100. C'est bien au-delà de ce que donne le marégraphe de Saint-Nazaire, poursuit Marc Robin. Ici, le niveau augmente d'un peu plus d'un millimètre par an contre une base de 3,3 mm au niveau mondial. Ça nous fait une projection de 15 à 20 centimètres à la fin du siècle. On est plutôt épargné et on est quand même prévenu un siècle à l'avance ».

Des impacts sont tout de même possibles dans l'estuaire de la Loire. On y trouve des milieux humides avec une forte valeur ajoutée en termes d'écologie. Une remontée du niveau de la mer engendrerait une migration de certaines zones d'intérêt en termes d'habitat écologique. Mais comme c'est bloqué par les activités humaines et par certaines digues, on pourrait avoir une disparition de certains écosystèmes. Ce sont des zones de nourricerie, de reproduction des poissons... Et là, ces changements pourraient être

rapides .



Marc Robin est responsable scientifique de l'observatoire régional des risques côtiers.

■